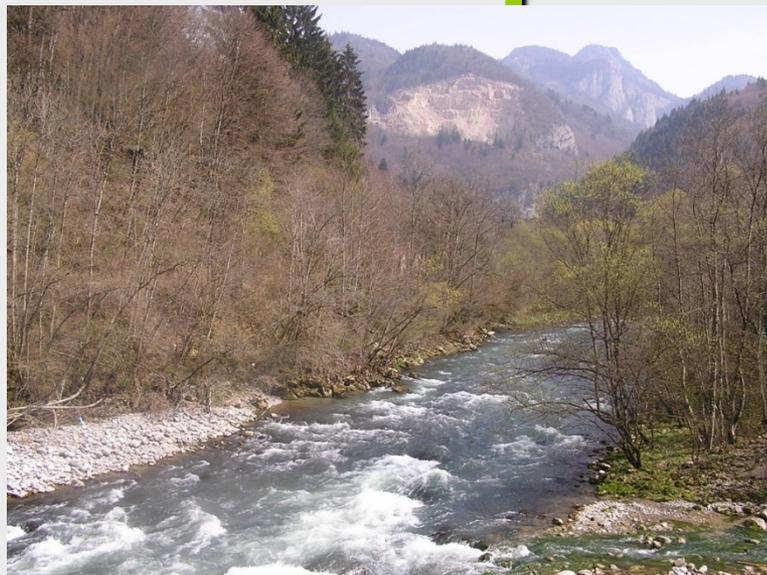


Comité de rivières des Dranses et de l'est lémanique



17 juillet 2014



Aménager
SCoT

Financer
CDDRA-LEADER

Projet
Géoparc

Désenclaver
Transports

Préserver
Contrat de Bassin

Partager
Société Civile

Modalité d'élection du Président du comité de rivières

- Le collège des membres représentant les élus a le droit de vote :
 - Les maires des communes du bassin versant ou leur suppléant désigné
 - Les Présidents des EPCI du bassin versant ou leur suppléant désigné
 - Les conseil généraux du bassin versant
 - Le Président du conseil Régional de Rhône-Alpes ou son suppléant
- Scrutin majoritaire à 2 tours.

Planning prévisionnel

- **2010 :**
- Premier comité de rivières

- **Juillet 2011 :**
- Recrutement du chargé de mission

- **Juillet 2012 - juin 2014 :**
- Réalisation de 4 études complémentaires pour l'élaboration du contrat de rivières

- **Juin-Juillet 2014 :**
- Mise en place du nouveau bureau de rivières
- Présentation des 1^{ers} scénarios (programmes d'actions) sur les différents territoires

Planning prévisionnel (suite)

- **Juillet-octobre 2014 :**
- Validation du programme d'actions à l'échelle du bassin versant
- Définition du portage de la phase opérationnelle du contrat de rivières
- Prise de connaissance des cartes du SDAGE

- **Octobre- décembre 2014 :**
- Fin des études préalables
- Finalisation du dossier d'objectifs pour l'agence de l'eau
- Validation en bureau syndical

Planning prévisionnel (suite)

- **1^{er} trimestre 2015 :**
- Définition des fiches actions du dossier définitif avec le territoire auprès de l'agence de l'eau et des autres partenaires
- Analyse des outils disponibles chez les autres financeurs (CG et Région)
- Rédaction du dossier définitif

- **2^{ème} semestre 2015**
- Validation du dossier en comité syndical et en comité de rivières
- Création de la structure porteuse
- Démarrage du contrat de rivières.

Etudes préalables

4 études préalables:

- Etude hydromorphologie et qualité piscicole
- Etat des eaux et bilan des pressions polluantes
- Etude quantitative de la ressource en eau
- Schéma de valorisation paysagère (réalisé en interne)

Etude hydromorphologie et qualité piscicole

- **Objet de l'étude :**

Une caractérisation complète des cours d'eau, de leur bassin versant et de leur espace de fonctionnalités :

- hydrologie,
- risques hydrauliques,
- morphologie des cours d'eau
- équilibre sédimentaire
- écologie

Etude hydromorphologie et qualité piscicole

Bilan : La morphologie des cours d'eau est bonne en amont et se dégrade petit à petit vers l'aval du fait des installations hydroélectriques et de l'urbanisation. Enjeux hydrauliques très fort à l'aval du bassin versant

- **6 objectifs préconisés :**

- Préservation, restauration, gestion des milieux

- 1 - Préserver et entretenir les fonctionnalités des milieux aquatiques
- 2 - Gérer l'équilibre sédimentaire et le profil en long (les Dranses)
- 3 - Restaurer la continuité biologique et les habitats aquatiques (Dranse d'Abondance, Ugine)
- 4 - Améliorer la connaissance et le suivi du patrimoine naturel

- Gestion des risques hydrauliques

- 5 - Agir sur la réduction des risques à la source (Dranse aval, Est lémanique, Traversée des bourgs)
- 6 - Réduire les aléas et la vulnérabilité à l'origine des risques, dans le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques

Etat des eaux et bilan des pressions polluantes

- **Objet de l'étude**

L'objectif de cette étude est de définir un état de lieux initial de la qualité des eaux sur le bassin versant et de faire un bilan en termes de pollution :

- domestique,
- agricole
- industrielle.

Etat des eaux et bilan des pressions polluantes

Bilan : Des eaux globalement de bonne qualité sur l'ensemble du bassin versant.

Les objectifs préconisés sont :

- La suppression des rejets directs,
- La planification des travaux d'assainissement grâce à la réalisation de Schémas Directeurs d'Assainissement et d'études diagnostiques,
- L'amélioration des hameaux et habitations isolés par raccordement aux réseaux collectifs, mise en place d'installations autonomes groupées ou réhabilitation de l'assainissement non collectif,
- La réhabilitation des STEP insatisfaisantes,
- La diminution des eaux claires parasites,
- Mieux répartir les effluents d'élevages.

Etude quantitative de la ressource en eau

- **Objet de l'étude :**

L'objectif de cette étude était de faire un état des lieux de la ressource en eau avec :

- Une connaissance quantitative de la ressource
- Un bilan des usages humains
- Des scénarios d'évolution à court et moyen termes

Etude quantitative de la ressource en eau

- **Bilan** : Une ressource présente en abondance sur le bassin versant mais une situation qui pourrait se dégrader dans les années à venir.
- **Les objectifs préconisés sont** :
 - Amélioration de la connaissance (volumes prélevés, volumes disponibles...),
 - Amélioration du rendement des réseaux AEP,
 - Mise en place les modalité de partage de la ressource.

Schéma de valorisation paysagère

- **Objet de l'étude :**

L'objectif de cette étude est d'établir un diagnostic des paysages et des milieux naturels à valoriser et/ou à requalifier dans la perspective :

- D'améliorer les perceptions (habitants, vacanciers) et la compréhension (pédagogie) des milieux aquatiques;
- De favoriser et de valoriser la dynamique écologique des milieux rivulaires et des zones humides

Schéma de valorisation paysagère

Bilan : Des milieux aquatiques omniprésents mais pas toujours mis en valeur.

Les objectifs préconisés sont :

- Re-qualifier les milieux rivulaires dégradés,
- Préserver les milieux rivulaires,
- Valoriser des milieux rivulaires,
- Sensibiliser les populations locales et touristiques à la richesse et à la sensibilité du patrimoine naturel lié à l'eau,
- Favoriser la découverte et la ré-appropriation du patrimoine lié à l'eau par la population locale, ainsi que son respect par tous (populations locales et de passage).